Centre organisateur : CDG 35

EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2^{èME} CLASSE

EPREUVE ECRITE D'ADMISSION

Une épreuve écrite à caractère professionnel portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents.

Durée : 1 heure 30 Coefficient : 2

Ce sujet comporte 9 pages (y compris cette page).

IMPORTANT

Aucun signe distinctif ne doit apparaître sur votre copie: ni votre prénom ou votre nom, ni votre n° de convocation, ni votre signature ou paraphe.... Vous ne devez pas mentionner dans vos réponses des noms imaginaires ou existants (par exemple: nom d'une commune, nom d'un agent....) mais seulement utiliser les éléments qui vous sont fournis dans le dossier.

Seuls sont autorisés les stylos non effaçables, plumes ou feutres d'encre NOIRE ou BLEUE (sont interdits les stylos à bille effaçables type « friXion »). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.

L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome sans imprimante ainsi que du correcteur (blanco) est autorisée.

Les feuilles de brouillon (de couleur) ne seront pas corrigées par les correcteurs.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Reproductions effectuées en accord avec le Centre Français d'exploitation du droit de copie.













DOCUMENTS

Document 1: Les budgets participatifs ne connaissent pas la crise - La gazette des communes

- publié le 18/10/2022) - 2 pages

Document 2 : Ferme urbaine, marathon des idées.... Les habitants façonnent l'avenir de leur

ville - La gazette des communes - publié le 26/09/2022) - 2 pages

Document 3: L'évaluation des budgets participatifs, une étape clé de leur amélioration - La

gazette des communes - publié le 07/12/2021) - 2 pages

Après avoir pris connaissance des 3 documents joints, vous devez répondre aux quatre questions dans l'ordre qui vous convient, en prenant soin de préciser le numéro de la question avant d'y répondre.

QUESTION 1 (6 points)

- a) Qui décide de la mise en place d'un budget participatif ? (0,5 point)
- b) Qui propose les actions mises en place dans le cadre d'un budget participatif ? (0,5 point)
- c) A l'aide du document n° 1, donner le profil type de collectivités engagées dans une démarche d'un budget participatif (3 caractéristiques attendues) (1,5 point)
- d) Citer trois actions qui peuvent être mises en place pour améliorer la participation des citoyens (1,5 point)
- e) A l'aide du document n° 2, et selon vos connaissances personnelles, quel est l'intérêt de mettre en place un système de démocratie participative ? (2 points)

QUESTION 2 (6 points)

- a) A l'aide du document n° 2, donner une définition des éléments suivants (en 5 lignes maximum) :
 - Concertation citoyenne (2 points)
 - Agora (1 point)
 - Feuille de route municipale (2 points)
- b) Donner un antonyme aux termes suivants : (0,5 point = 0,25 point par réponse)
 - Equité
 - Coopération

- c) Donner un synonyme aux termes suivants : (0,5 point = 0,25 point par réponse)
- Audit
- Façonner

QUESTION 3 (5 points)

Vous accueillez un stagiaire et vous devez lui expliquer le dispositif d'un budget participatif.

A l'aide des documents joints, résumer les 6 principales étapes de la mise en œuvre d'un budget participatif, sachant que la 1ère étape est la suivante :

Etape 1 : La collectivité choisit le montant de l'enveloppe dédiée au budget participatif et les critères de sélection des projets ;

(Vous devez lister vos réponses de façon rédigée)

QUESTION 4 (3 points)

A l'aide des documents fournis, présenter, sous forme de tableau, le budget global alloué, le montant alloué par habitant (arrondi au centième) et le nombre d'habitants concernés pour la mise en place d'un budget participatif à :

- Clermont Ferrand en 2018/2019 ;
- Grenoble en 2018 pour un budget alloué de 1 M€;
- La France en 2022.

Document 1:

Les budgets participatifs ne connaissent pas la crise

(La gazette des communes – publié le 18/10/2022)

Publié le 18/10/2022 • Par Brigitte Menguy • dans : A la Une finances, Actu experts finances, France

Dans son édition 2022, l'enquête nationale sur les budgets participatifs réalisée par Antoine Bézard, consultant et expert associé à la Fondation Jean-Jaurès confirme que les budgets participatifs sont de plus en plus implantés en France.

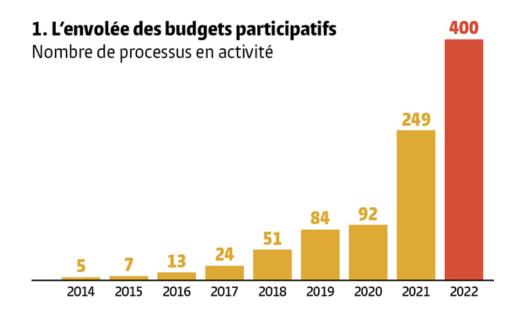
Chiffres-clés

• 155 M€ décidés par les habitants en France, en 2022. Ramenée au nombre d'habitants, cette somme représente une moyenne de 6,50 € par an et par habitant.

Qui n'a jamais entendu parler des budgets participatifs? Tout droit arrivée de Porto Alegre, au Brésil, cette démarche est, comme son nom l'indique, un budget alloué par une collectivité pour assurer le financement d'idées, de projets proposés et décidés par les citoyens. Fort de son succès, ce dispositif fait l'objet, depuis 2016, d'une enquête nationale réalisée par Antoine Bézard, consultant et expert associé à la Fondation Jean-Jaurès. Dans son édition 2022, l'enquête confirme que les budgets participatifs sont de plus en plus implantés en France.

Critère géographique

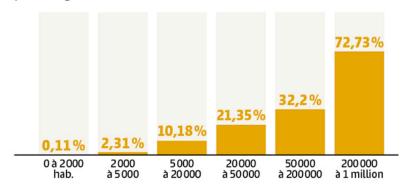
« Ils sont devenus, en l'espace d'un mandat municipal, une démarche incontournable, avec 400 villes et une vingtaine de départements engagés », se réjouit Antoine Bézard. Un attrait croissant (voir le graphique n° 1) que confirme Sarah Grau, codirectrice du think tank Décider ensemble : « Les budgets participatifs sont très prisés des collectivités, surtout des plus grandes. »



L'enquête fait état de trois quarts des villes de plus de 200 000 habitants et un tiers de celles de 50 000 à 200 000 habitants engagées dans un budget participatif (voir le graphique n° 2), nuançant que « ces résultats sont à mettre en lien avec les moyens humains et financiers dont disposent ces villes ».

2. Une question de taille

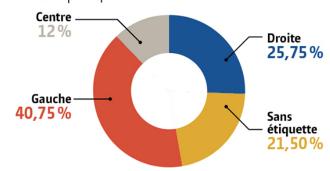
Part des villes ayant un budget participatif en 2022, par catégorie



Du côté du profil politique des communes engagées dans un budget participatif (voir le graphique n° 3), l'enquête démontre qu'après s'être d'abord développé dans des villes dirigées par la gauche et les Verts, cet outil convainc désormais aussi les municipalités de droite et de centre-droit. « Le critère politique a été dépassé par le critère géographique, au regard de certaines concentrations », analyse Antoine Bézard, faisant allusion au succès du budget participatif dans l'Ouest, avec 69 communes engagées en Bretagne. Il ajoute : « Ces collectivités comptent des villes qui ont fait figure de fer de lance, comme Rennes, qui entame sa sixième édition. »

3. Les villes de gauche en pointe

Répartition des budgets participatifs communaux par tendance politique



Amélioration continue

Et si la clé du succès des budgets participatifs ne résidait pas dans le nombre de démarches engagées mais dans son utilisation répétée par certains territoires? Car qui dit répétition dit acculturation. A Rennes (1), l'adjoint chargé de la participation citoyenne, Xavier Desmots (groupe écologiste et citoyen), en est convaincu: « La question du temps est très importante, il faut laisser la culture de la participation s'installer auprès des habitants et des services. » Pour preuve, malgré une sollicitation depuis six ans, les Rennais sont toujours au rendez-vous.

Il faut reconnaître que la capitale bretonne s'astreint à une évaluation de chacune de ses éditions. Ainsi, « un principe d'amélioration continue » est mis en place. Pour la sixième édition, l'accent est mis sur l'équité territoriale qui leur faisait encore défaut. « Comme dans toute démarche participative, il faut aller chercher les publics les plus éloignés de l'action publique », raconte l'élu. Le budget participatif serait-il finalement une concertation citoyenne comme les autres ?

Document 2:

Ferme urbaine, marathon des idées... les habitants façonnent l'avenir de leur ville

(La gazette des communes – publié le 26/09/2022)

Publié le 26/09/2022 • Par Géraldine Langlois • dans : France, Innovations et Territoires

Un site dédié à la collecte de déchets de proximité est devenu un lieu d'animation et de cohésion sociale autour du recyclage.

La démocratie participative, en redonnant du pouvoir d'agir aux habitants, permet de transformer la ville au plan social, urbain et environnemental. Si la démarche concerne au premier chef les habitants, elle transforme aussi l'organisation de l'administration et nécessite l'adaptation des agents et des élus. La politique municipale déploie un éventail d'outils pour mettre en place plusieurs niveaux de participation, de la simple consultation à la coconstruction.

Raismes [12 300 hab., Nord], ville voisine de Valenciennes au passé minier et sidérurgique révolu, a choisi de se réinventer avec ses habitants par une politique de participation très poussée. Un vrai défi dans une commune où la population – en baisse – cumule les fragilités sociales (revenus, activité) et se sent habituellement peu concernée par les enjeux politiques ; l'abstention aux élections a déjà dépassé 60 %.

D'après Aymeric Robin, maire depuis 2013, la démocratie participative peut s'appuyer sur « l'habitude du vivre-ensemble » dans les quartiers aux identités très affirmées de cette ville ouvrière afin de rendre aux habitants le pouvoir d'agir sur leur environnement. Il ne s'agit plus seulement de leur demander leur avis sur les projets d'urbanisme.

Une concertation tous azimuts

En 2018, l'équipe municipale lance une concertation tous azimuts (y compris avec des crieurs de rue) sur l'avenir de la ville. Dans le projet de ville « Raismes 2032 » qui voit le jour, la démocratie participative devient une politique à part entière. Copas, une coopérative spécialisée, a accompagné la ville dans sa démarche en 2021. Des ateliers avec les habitants et d'autres avec les élus et les techniciens ont eu lieu.

La feuille de route municipale qui en a résulté « n'est pas uniquement un document de planification ni un outil de gestion mais un document-cadre qui formalise la politique de participation citoyenne dans ses dimensions stratégique, politique, et organisationnelle », souligne Samuel Thyrion, consultant de Copas. Ses objectifs : contribuer à la transformation sociale, environnementale et économique de la ville, améliorer les politiques publiques, permettre l'expression des citoyens pour revitaliser la démocratie au niveau local et faire émerger leurs initiatives.

Désormais, « quand un sujet doit être soumis à l'avis des habitants, un comité de pilotage d'élus et de techniciens décide s'il fera l'objet d'une consultation citoyenne, d'une concertation ou d'une coconstruction », souligne Corinne Crequit, directrice générale des services de la ville. La délégation complète est aussi possible. Pour chaque projet, précise Aymeric Robin, « on identifie le besoin auquel il répond, son coût, à qui il va servir, comment il s'inscrit dans les politiques de la ville ». Et les invariants financiers, techniques et temporels sont affichés mais « à ce jour, poursuit le maire, la ville n'en a refusé aucun ».

Un square autogéré par les habitants

Les services municipaux doivent adapter leur organisation. Au sein de l'organigramme systémique de la ville, où « tout le monde a son rôle à jouer, souligne la DGS, chaque service intègre la notion de démocratie participative » dans son fonctionnement et a sa propre feuille de route en lien avec le programme électoral du maire. Selon elle, « c'est un changement de paradigme important et une culture à acquérir ». Les projets se concrétisent. Un square géré en autonomie par les habitants, avec l'appui des services techniques municipaux, a été aménagé en 2020 sur une ancienne friche minière. Un site dédié à la collecte de déchets de proximité a été installé dans un quartier excentré et est devenu un lieu d'animation et de cohésion sociale autour du recyclage. Une ferme urbaine est aussi sortie de terre. A la suite du marathon des idées organisé en octobre 2021 avec les jeunes, un espace d'activités ludiques va voir le jour en centre-ville. Les habitants volontaires du conseil citoyen des deux quartiers relevant de la politique de la ville participent à la dynamique.

Agora de la démocratie participative

Au printemps, Raismes a ouvert, dans un ancien château, le Rlab, « lieu totem » et agora de la démocratie participative, souligne Aymeric Robin. Des événements y sont organisés pour faire émerger les idées des habitants, réfléchir à leur faisabilité et valoriser les initiatives citoyennes. Les élus n'y occupent pas une place centrale.

Le site « participons.ville-raismes.fr » ou l'application Raismes présentent aussi chaque projet en cours (réhabilitations, aménagements, événements, plan climat...), son état d'avancement, son calendrier de rencontres, un questionnaire, etc. La démarche pour le moins avancée de Raisme a été lauréate en 2019 et 2021 des Trophées nationaux de la participation et de la concertation, décernés par Décider ensemble et « La Gazette ».

Focus

- Organigramme systémique : L'organigramme systémique de la ville favorise le fonctionnement des équipes en mode projet, avec des binômes élus-techniciens, et l'inclusion des habitants dans chaque politique et grand chantier de la municipalité.
- **Objectifs :** Impliquer davantage les habitants dans les projets municipaux et modifier dans ce sens l'organisation des services de la ville.

Focus

« La démarche bénéficie de l'organisation des services dans une logique de coopération »

« Les atouts de la démarche de Raismes résident dans son portage politique fort et son rôle de levier dans la vision qu'a la ville de sa transformation à moyen terme. Elle bénéficie aussi de l'organisation des services dans une logique de projet et de coopération, de celle des services techniques et de l'engagement des agents. Un travail d'acculturation des élus et des agents a été engagé pour apprendre la prise en compte de la parole des habitants. C'est un élément structurant qui apparaît dans tous les appels d'offres, les cahiers des charges, et ne se limite pas aux projets d'aménagement. Mais le temps nécessaire au travail avec les habitants ne correspond pas toujours aux échéances liées aux financements et le travail à longue échéance peut être parfois difficile à appréhender par les habitants. »

<u>Document 3</u>: L'évaluation des budgets participatifs, une étape clé de leur amélioration

(La gazette des communes – publié le 07/12/2021)

Publié le 07/12/2021 • Par <u>Clément Le Foll</u> • dans : <u>A la Une finances</u>, <u>Actu experts finances</u>, <u>France</u>, Innovations et Territoires

Evaluer son budget participatif permet à une collectivité de compiler les témoignages, d'en tirer des conclusions et de perfectionner l'organisation. Les citoyens et agents territoriaux impliqués dans ce type de budget peuvent donner leur retour d'expérience sur ce processus auquel ils ont participé. On procède en faisant circuler des questionnaires, en organisant des entretiens individuels et collectifs ou en confiant une partie de cet audit à des civic techs.

Chiffres-clés

• **500 millions d'euros** ont été consacrés par la région Ile-de-France à son budget participatif écologique et solidaire. Lancé en 2020, il se tiendra sur cinq ans, avec un budget de 100 millions par an et se focalise sur des projets qui préservent l'environnement.

Pouvez-vous détailler la méthodologie d'évaluation choisie par le comité scientifique ? Avez-vous rendu publics les résultats de l'évaluation ? Si oui, sous quelle forme ? Le 2 décembre 2020, dans le cadre des rencontres nationales du budget participatif, la ville de Clermont-Ferrand anime un atelier consacré à l'évaluation de son budget participatif. Covid-19 oblige, il se déroule à distance. Diffusé en direct sur YouTube, il engendre des dizaines de questions dans le chat. « C'est l'atelier sur lequel nous avons eu le plus d'interactions », se souvient Roseline Peters, cheffe de projet « innovation et participation » de la ville.

Alors que les budgets participatifs se comptent par dizaines, les évaluations restent dans l'ombre des phases de communication ou de conception de la plateforme de vote. Prévu sur deux ans et lancé en 2018, le premier budget participatif clermontois était doté d'un budget d'un peu plus de 2 millions d'euros. Il était ouvert à tous, sans limitation de projets lauréats. Le désir de l'évaluer est intervenu en cours de processus. « C'était une expérimentation, l'évaluer était déjà un moyen de savoir ce qui avait fonctionné ou non, mais, surtout, s'il y aurait une seconde édition », détaille Roseline Peters.

Récolte et diagnostic

A Clermont-Ferrand comme ailleurs, ce diagnostic du budget participatif se construit autour des retours d'expérience des agents territoriaux et citoyens impliqués. Si la municipalité a géré les entretiens téléphoniques et questionnaires avec les participants, elle a fait appel au Centre d'innovations sociales Clermont Auvergne, le Cisca, pour les échanges avec ses services. « On ne pouvait pas étudier notre fonctionnement interne de manière neutre », estime Charles-André Dubreuil, adjoint au maire chargé de l'innovation démocratique, qui a lui-même été auditionné par un membre du Cisca. Le département de la Gironde s'est quant à lui associé à Planète publique, société spécialisée dans l'évaluation de la participation citoyenne, pour récolter les témoignages de ses agents.

« En plus des quinze entretiens individuels réalisés par Planète publique, nous avons organisé quatre demi-journées collectives de discussion, indique Julie Blanquet, chargée de mission "résilience et innovation territoriale" au sein du département. Nous avons ainsi eu 50 témoignages supplémentaires sur les 150 agents impliqués. » L'une des questions centrales liées au budget participatif girondin, qui était réservé aux 11-30 ans, était de mesurer son impact sur l'implication citoyenne de ces jeunes. Réponse dans quelques semaines, les résultats n'ayant pas encore été communiqués.

Depuis sa première édition en 2015, Grenoble (157 600 hab.) réalise un audit continu. Après chaque phase – dépôt du projet, réunions, vote – la municipalité fait circuler un questionnaire et échange avec les porteurs de projet. « C'est un mécanisme au long cours. Nous avons encore des discussions avec des participants de 2015 qui s'intéressent aux éditions suivantes », détaille Boris Kolytcheff, chargé de mission « démocratie locale » à la ville.

Pratique marginale

Au-delà d'une meilleure connaissance des participants et de leur perception, l'audit facilite l'adaptation du budget participatif. Après avoir constaté que la plupart des votants habitaient à proximité de l'hôtel de ville – seul endroit où il était initialement possible de voter –, Grenoble a aménagé des bureaux de vote dans différents quartiers, puis ouvert un scrutin numérique et, enfin, installé des zones de vote à proximité des lycées après avoir observé que les jeunes ne participaient pas au vote en ligne.

« Nous avons découvert que beaucoup de nos agents étaient gênés de n'être associés qu'à certaines étapes du processus, confie quant à elle Julie Blanquet. Nous menons également une réflexion sur l'articulation d'un budget participatif en tant que département, alors qu'il en existe à l'échelle de communautés de communes et municipalités. »

Fondateur du site « lesbudgetsparticipatifs.fr », Antoine Bézard considère que l'évaluation du budget participatif demeure une « pratique encore marginale dans les collectivités, pas toujours bien conçue ». A Clermont-Ferrand, les principales difficultés ont été liées au Covid-19, qui a forcé à mener des entretiens avec les citoyens par téléphone. « Nous aurions aimé interroger ceux qui n'ont pas participé, aller à leur rencontre dans la rue, mais ce n'était pas possible », regrette Roseline Peters.

Un enjeu également primordial du côté de Grenoble. Lors du Forum des idées, événement public qui lance le budget participatif, la municipalité a fait circuler un questionnaire, complété par 500 des 1 000 participants à la journée. « C'est un chiffre encourageant, mais notre défi est de réussir à quantifier l'impact d'un budget participatif sur les personnes qui n'y participent pas. » Pour remédier à cela, la ville a recruté un thésard dont le travail porte sur l'impact des dispositifs de démocratie locale sur la population.

Focus

Questionnaire et entretiens permettent de dresser le portrait des participants

[Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) 141 400 hab.] En déployant un questionnaire en ligne, mais également en multipliant les entretiens physiques et téléphoniques, la municipalité de Clermont-Ferrand a pu esquisser un portrait des participants à son budget participatif. « La majorité des votants sont des gens qui se renseignent sur l'actualité, plutôt politisée, mais qui n'ont pas participé aux conseils de quartier et autres instances de démocratie participative, liste Roseline Peters, cheffe de projet "innovation et participation". Concernant les catégories socioprofessionnelles, nous avons notamment un quart de participants employés ou ouvriers et un tiers de CSP +. » Au fil des entretiens, les services de la ville ont également remarqué que le budget participatif avait permis de renforcer les liens entre les Clermontois et la mairie. Son format de travail en petit groupe, accompagné d'agents présents pour aiguiller les porteurs de projet sur certains points comme les contraintes juridiques, a facilité les échanges. « Jusqu'à présent, les citoyens n'avaient pas trouvé le moyen de s'adresser à la mairie, ils ne vont pas oser interpeller directement les élus », analyse Roseline Peters. Cette évaluation a entériné l'utilité du budget participatif comme démarche de démocratie locale. Les retours des citoyens ont également abouti au lancement d'une newsletter qui les tient informés de l'avancée des projets sélectionnés.